

Cotations et Indicateur de prix, au 22 janvier 2018 pour des échéances de la récolte 2017

moenne hebdomadaire des cotations relevées du 15/01 au 19/01/18

Cotations (€/t)		récolte 2017	
Blé fourrager * rendu Bretagne	Echéances €/t	mai 2018	
		161	
Tourteau de soja Montoir	Echéances €/t	6 de mai 2018	
		315	
Blé meunier Euronext	Echéances €/t	mai 2018	
		159	

Indicateur de l'écart de prix entre pois* et blé fourrager* (€/t) et ratio rendu centre Bretagne

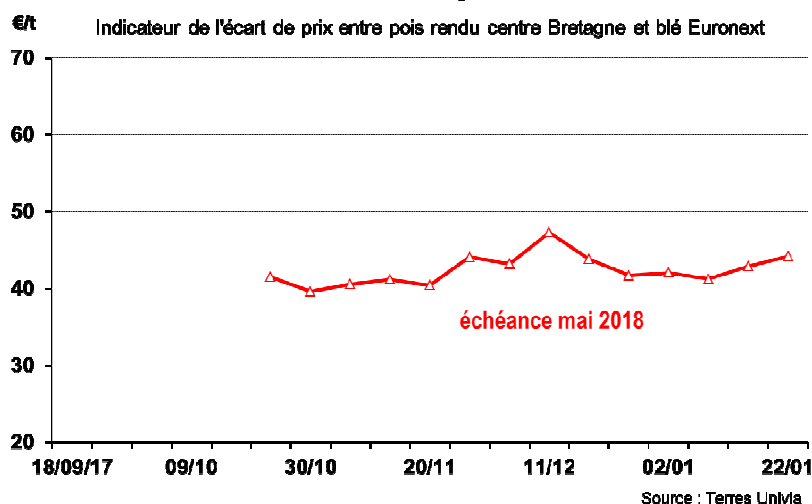
Echéances		mai 2018	
Ecart pois - blé Bretagne	€/t	42	
Ratio pois / tourteau soja		0,63	

Indicateur de l'écart de prix entre pois rendu centre Bretagne* et blé Euronext (€/t)

Echéances		mai 2018	
Ecart pois - blé Euronext	€/t	44	

* majorations mensuelles incluses

Evolution hebdomadaire pour la récolte 2017



Commentaire

Progression du niveau de l'Indicateur de l'écart de prix « pois - blé Euronext », à + 44 €/t, dans un environnement globalement baissier en blé.

En effet, les cours du blé, en moyenne hebdomadaire, ont reculé la semaine passée, sur le marché physique et sur Euronext, afin de compenser le raffermissement de l'euro par rapport au dollar.

De leur côté, les prix du tourteau de soja (en l'occurrence le 6 de mai) ont légèrement augmenté.

Notice d'utilisation

L'Indicateur interprofessionnel de prix du pois en alimentation animale vise à améliorer la visibilité sur les prix à échéance éloignée, comme base de discussion pour les acteurs de la filière, en l'absence de cotations observées sur le marché.

Il a été élaboré par une commission interprofessionnelle de l'UNIP/Terres Univia, avec les familles professionnelles représentant les producteurs de graines (FOP), les collecteurs (Coop de France Métiers du Grain et FNA) et les fabricants d'aliments composés (Coop de France Nutrition Animale et SNIA).

Le prix du pois en alimentation animale se forme à partir d'un panel de matières premières auquel il peut se substituer compte tenu des équivalences de valeurs nutritionnelles. Ce prix joue également un rôle directeur pour les prix du pois en alimentation humaine, en particulier pour le pois jaune. L'équation de calcul utilisée depuis le lancement de l'Indicateur en 2010 a été modifiée début 2014 pour améliorer la qualité de la prédiction. La nouvelle équation, testée *a posteriori* avec des prix en disponible, apparaît fiable dans des contextes de prix très variés.

Le calcul est effectué à partir des cotations relevées pour différentes échéances éloignées du blé et du tourteau de soja sur les marchés physiques. La valeur diffusée dans cette note est la moyenne hebdomadaire des relevés quotidiens. L'Indicateur est exprimé sous forme d'écart entre le prix du pois et le prix du blé rendus Bretagne d'une part, et entre le prix du pois rendu Bretagne et celui du blé Euronext d'autre part. Cet écart est fourni pour différentes échéances de livraison dès que les cotations de blé et de tourteau de soja sont disponibles.